



## Introduction :

Dieu avait préparé un homme qui pût faire entrer son peuple dans le pays de la promesse. Cet homme était Josué, fils de Nun, l'un des douze espions désignés précédemment pour aller explorer Canaan. Caleb, autre espion, et Josué furent les seuls à donner un rapport positif (Nombres 11/1-14/10). C'est à Josué que Dieu adressa les paroles suivantes: «Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux enfants d'Israël» (Josué 1/2).

Si l'on peut suivre la formation que dut subir Josué dans les livres de l'Exode et des Nombres, c'est dans celui qui porte son nom que nous sont rapportées les années où nous voyons cet homme à la tête d'Israël.

Nous pouvons diviser le livre de Josué en deux parties principales qui sont les suivantes:

1. les chapitres 1 à 12 où nous est décrite la conquête de Canaan;
2. les chapitres 13 à 24 où il est question du partage de ce pays entre les différentes tribus.

Ce livre montre bien qu'il est un récit historique authentique. Il cite le nom de quelques 300 villes et bourgades, et nous décrit des événements qui se déroulèrent sur une période d'environ 25 ans. Le discours de Josué, que nous pouvons lire aux chapitres 23 et 24, révèle le caractère de cet homme qui, attaché à Dieu, plaçait toute sa confiance en l'Eternel et s'appuyait sur lui.

Ce livre fait suite au Deutéronome auquel il fait de nombreuses allusions. Il est en harmonie avec le Pentateuque dont il suppose l'existence. Il serait même possible de comprendre le livre de Josué si l'on n'admettait pas l'historicité du Pentateuque. La critique moderne a donné à l'ensemble de ces 6 livres le nom de « Hexteuque », c'est l'aveu involontaire de leur lien profond.

Ce livre nous donne le tableau des événements qui ont marqué l'accomplissement de l'antique promesse faite à Abraham (Genèse 13/15-17), aux autres patriarches : Isaac (Genèse 26/3), à Jacob (Genèse 28/13), à Joseph (Genèse 35/12 ; 48/21 ; 50/24), à Moïse (Exode 3/8-17), Josué lui-même (Deutéronome 1/38 ; 3/28).

L'auteur rappelle sans cesse le souvenir de l'alliance, de la sortie d'Egypte, du Sinaï, de la loi.

Le livre de Josué porte le nom de son auteur qui est en même temps le personnage principal.

## 1° Clef du livre :

C'est le livre de la conquête du pays promis. L'application spirituelle : comment réussir dans la bataille de la vie ? **C'est donc « VICTOIRE » ou « CONQUETE ».**

**2° Verset central :** Josué 1/8 : « *Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche ; médite-le jour et nuit, pour agir fidèlement selon tout ce qui y est écrit ; car c'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras* ».

## 3° Chapitre central :

Chapitre 1, ayant pour thème « l'encouragement adressé à Josué ».

**4° Auteur :** Josué, à l'exception des 5 derniers versets ajoutés par Phinéas (Josué 24/29-33).

Il n'y a dans le livre aucune raison pour ne pas attribuer cet écrit à Josué ; mais rien non plus ne permet de donner une affirmation absolument certaine. Il nous paraît certain que Josué a écrit le récit des événements dont il a été le témoin. Son rôle d'écrivain est mentionné dans ce livre (Josué 24/25-26). Il raconte en témoin oculaire (Josué 3/15-16 ; 5/1 ; 6/25). Il est possible que ce soit Phinéas qui ait mis la dernière main à la composition du livre, mais à partir des écrits de Josué, le livre porte le cachet de haute antiquité l'historicité est confirmée par les citations qui en sont faites dans l'Ancien Testament (Samuel ; Rois ; Chroniques) et dans le Nouveau Testament (Hébreux 11/30-31 ; 4/8 ; 13/5 ; Actes 7/16 ; 13/19 ;

Jacques 2/25) et également par le témoignage irrécusable de l'archéologie.

**5° Destinataire :** Les Hébreux.

**6° Date de la rédaction du livre :** Environ 1425 ans avant Jésus-Christ.

**7° Portée du livre :** de la mort de Moïse à la mort de Josué, donc une période de 25 ans.

**8° Plan du livre :**

Josué 1/1 Josué 12 : Conquête du pays de Canaan.

Josué 13 Josué 21 : Partage du pays promis.

Josué 22 Josué 24 : Dernières paroles et bénédictions de Josué.

**9° Résumé du livre :**

Ce livre s'ouvre par une exhortation de Dieu adressée à Josué : avoir du courage et aller à la conquête afin de prendre possession du pays que Dieu avait promis aux ancêtres d'Israël : Abraham, Isaac, et Jacob. Ce livre nous rapporte les magnifiques victoires des enfants d'Israël sur les habitants de Canaan et le partage du pays aux différentes tribus. Il se termine par les exhortations de Josué à Israël à être fidèle et à faire tout ce que l'Éternel lui avait commandé.

**10° Enseignement pratique :**

La loi de possession est suggérée dans ce livre, car seul ce que nous expérimentons dans nos vies nous appartient réellement. Tout lieu que foulera la plante de vos pieds, je vous le donne. Le Seigneur avait promis aux Hébreux de leur donner ce beau pays, mais il leur appartenait de combattre pour en prendre possession. Ainsi Dieu nous a-t-il promis d'innombrables grâces et de bénédictions, mais il nous engage à nous les approprier par le moyen de la foi. Ce principe d'appropriation peut s'appliquer à tous les domaines de notre vie. Nous espérons une chose par la foi et nous nous l'approprions au moyen de l'expérience toujours faite par la foi : c'est alors que nous la possédons véritablement. Si vous êtes découragés, lisez le livre de Josué.

**11° Comment Jésus y est vu :**

Ce livre nous présente le Seigneur Jésus comme le « chef de l'armée de l'Éternel » qui rencontre Josué et le conduisit à la victoire. Comme Josué, dont le nom signifie « Jéhovah sauveur », entraîna le peuple de Dieu à la conquête et à la victoire. Jésus veut nous conduire à la prise de possession de toute chose Hébreux 2/10.

**12° Application dispensationnelle :**

La loi de Moïse n'aurait jamais pu conduire le peuple à la victoire dans la terre promise. Ceci devrait être l'œuvre d'un Sauveur dont Josué est le type. Un royaume est promis à Israël dans l'avenir dont le siège du gouvernement sera à Jérusalem. Ce peuple terrestre de Dieu en prendra possession un jour et il régnera dans les limites du territoire présenté dans Josué 1/4



## CANAAN- SA DESCRIPTION, SA CONQUETE, SON PARTAGE

- 1 La plaine côtière, au bord de la Mer Méditerranée
- 2 Une chaîne de montagnes, au centre, le long de la partie occidentale de la vallée du Jourdain.
- 3 La vallée du Jourdain.
- 4 Le plateau et les montagnes de la Palestine orientale qui s'étendent de la partie orientale de la vallée du Jourdain, depuis le Mont Hermon, au nord, jusqu'à la montagne de Hor, au sud.

### **Le pays et ses caractéristiques**

Canaan était le pays que Dieu avait choisi pour son peuple. En apprenant certains faits à son sujet, vous parviendrez à mieux comprendre les Ecritures car les événements qui s'y déroulèrent prendront vie pour vous.



Canaan tire son nom du quatrième fils de Cham, l'ancêtre de ses premiers habitants (Genèse 9/18). Cependant pour éviter toute confusion, nous prendrons le nom de Palestine en parlant de son territoire géographique. A l'époque de l'Ancien Testament, cette région couvrait une distance d'environ 104 kilomètres, d'est en ouest; elle comptait 160 kilomètres aux endroits les plus larges. Quant à sa longueur, elle ne dépassait pas 290 kilomètres. Vous pouvez ainsi constater que la Palestine n'était guère plus grande qu'un état ou une province, dans bien des pays actuels.

Etant le territoire où Dieu avait choisi d'installer les siens, la Palestine présentait quatre détails caractéristiques qu'il serait utile de souligner.

**1. Elle était isolée.** Un coup d'œil sur la carte nous permet de constater qu'à l'ouest se trouvait la mer, au sud et à l'est, des déserts, et au nord, des montagnes. Un tel isolement devait favoriser le développement du peuple de Dieu selon les plans du Seigneur. Les nations environnantes étaient idolâtres mais Israël possédait la révélation du seul vrai Dieu.

**2. Elle occupait une position centrale.** Tout en étant isolée, la Palestine était située au centre de toutes les grandes puissances du monde antique. Elle servait de pont pour ceux qui voyageaient d'une contrée à l'autre. Des nations comme l'Egypte, Babylone, L'Assyrie, la Perse, la Grèce et Rome s'accroissaient toutes autour de ce pays. La situation d'Israël était importante car Dieu avait suscité ce peuple afin d'en faire un témoin dans le monde.

**3. Elle était limitée.** L'étendue restreinte du pays n'était guère favorable à celui qui avait des ambitions politiques. Dieu n'avait pas appelé Abraham à fonder simplement une nouvelle nation; il voulait faire de lui l'homme au travers duquel toutes les familles de la terre seraient bénies.

**4. Elle était un pays productif.** Même les espions qui n'avaient pas la foi découvrirent les fruits magnifiques, les céréales et les légumes que produisait la Palestine. Le peuple de Dieu trouverait là tout ce dont il avait besoin, aussi longtemps qu'il marcherait dans l'obéissance.

Le pays peut être en quelque sorte partagé en quatre bandes parallèles qui sont les suivantes :

### **Les habitants du pays**

On comptait environ sept tribus ou nations qui occupaient le territoire de Canaan au moment où Israël s'appropriait à y entrer. Les Héthiens (Hittites) étaient les plus marquants; ils étaient issus du grand empire qui, autrefois, avait porté le même nom. A l'époque d'Abraham, ils vivaient non loin d'Hébron mais, un peu plus tard, ils se mêlèrent aux Amoréens, dans les montagnes qui devinrent ensuite celles d'Ephraïm. Les Cananéens vivaient le long de la côte, les Héviens près de Sichem, les Phéziens au sud et au centre de la Palestine, les Guirgasiens près de la Mer de Galilée, les Amoréens sur le plateau oriental, et enfin les Jébusiens dans la région montagneuse du centre, autour de leur capitale qui fut ultérieurement connue

sous le nom de Jérusalem. Le terme «Canaanéen» sert souvent à désigner l'ensemble de ces tribus ou nations.

Dans Deutéronome 20/16-18, il nous est dit que l'Eternel ordonna aux Israélites de détruire tous les habitants du pays qu'il leur avait donné. Ce commandement soulève une question dans l'esprit de nombreuses personnes: comment un Dieu juste pouvait-il exiger d'Israël une chose pareille? On a certes gaspillé une sympathie hors de propos sur ces Cananéens anéantis car, au lieu d'examiner le caractère de ces gens, on a porté son attention sur le jugement qui leur fut infligé.

### En étudiant les Ecritures, nous découvrons les raisons pour lesquelles Dieu donna cet ordre:

1. Il savait que, si ces nations impies n'étaient pas détruites, elles entraîneraient Israël à pécher contre lui (Deutéronome 18/9-13; 20/18).

2. Canaan avait été promis à Abraham et à ses enfants. La terre appartenant au Seigneur, il peut l'offrir à qui il veut. Alors que Jacob était mourant, en Egypte, il demanda à ses fils de l'ensevelir dans le pays de Canaan, montrant ainsi qu'ils gardaient tous l'espoir de voir un jour l'accomplissement de la promesse (Genèse 49/29-33).

3. Même si les Cananéens avaient certains droits sur le pays, parce qu'ils le possédaient depuis longtemps -d'jà, leur méchanceté les en privait. Nous ne devons pas oublier que ces gens-là avaient, parmi leurs ancêtres, des hommes qui avaient craint l'Eternel, car ils descendaient des fils de Noé. Ils étaient l'exemple d'une civilisation qui avait suivi le cheminement dont nous parle Romains 1.

4. L'état de dépravation des Cananéens, à cette époque-là, exigeait un jugement rapide. Parmi ceux qui ont écrit l'histoire ancienne, quelqu'un a dit ceci: «aucune nation ne peut rivaliser avec les Cananéens en ce qui concerne le sang et la débauche, tous deux mêlés,..»

La vie de ces êtres était si immonde 1500 ans plus tard, dans Rome, la ville impie, ce qu'ils pratiquaient fut condamné. Sodome, où l'on ne put même pas trouver dix justes, est un exemple des villes de cette civilisation-là. Ce à quoi s'adonnaient les Cananéens nous est décrit dans Lévitique 18/21-23 et Deutéronome 12/30-32.

5. Les Ecritures nous montrent toujours que, si les Cananéens furent chassés, c'est à cause de leur péché (Lévitique 18/24-25 ). Les Israélites furent avertis que, s'ils commettaient les mêmes fautes et reniaient leur alliance avec l'Eternel, ils subiraient un châtement identique (Josué 23/11-13).

6. Dans sa miséricorde, Dieu avait attendu fort longtemps la repentance de ces nations. Celles-ci avaient eu le témoignage d'un homme juste comme Melchisédek (Genèse 14), ou celui des patriarches qui vivaient en leur sein. Elles avaient été averties lors de la destruction de Sodome et de Gomorrhe (Genèse 19/23-25). Les miracles qui avaient accompagné la délivrance d'Israël, en Egypte, étaient parvenus à leurs oreilles. Il leur avait même été possible d'observer les Israélites pendant près de 40 ans, alors que le peuple campait dans le désert voisin.

### Les régions conquises. Josué 2-12

Le peuple d'Israël se prépara à entrer dans le pays, à la suite de Josué, le chef choisi par l'Eternel. Josué avait à ce moment-là 80 ans. Il faisait face à un défi de grande envergure. Les vieilles civilisations tombaient en décadence. Une autre, nouvelle et basée sur un saint désir, sur l'intention de servir Dieu, allait-elle pouvoir être édifiée?

Dans Josué 1/1-9, nous pouvons lire ce que l'Eternel déclara, en s'adressant à son serviteur dans un moment aussi important.

La guerre de conquête dura sept ans au cours desquels surgirent de nombreuses difficultés. On se trouvait face à de grandes villes aux murailles fortifiées, face à des rois qui s'étaient ligués entre eux ou encore à des hommes armés, montés sur des chars de fer. La décadence morale des tribus cananéennes avait cependant produit chez ces gens un état de faiblesse que l'on pouvait comparer à une maladie interne.

La coupe transversale du pays se présente ainsi:



La campagne militaire de Josué avait été préparée avec soin. On allait pousser directement vers le coeur du pays, séparant en deux les tribus cananéennes. Les Israélites avancèrent rapidement, et Dieu fut à leurs côtés. Ne l'oubliez pas: il ne s'agit pas simplement de l'histoire d'un peuple courageux. Nous avons ici le récit des miracles puissants d'un Dieu qui respectait son alliance !

Dans la première région qui fut conquise, on avait les villes de Jéricho, Aï, Béthel, Silo, Sichem et Dothan. Le territoire situé à l'ouest de ces villes fut également envahi, jusqu'à environ 8 kilomètres de la Mer Morte, et l'on prit celui qui s'étendait à l'est, jusque de l'autre côté du Jourdain.

La seconde région qui fut conquise était située vers le sud et comprenait les villes de Gabaon, de Jérusalem, de Jarmuth, de Lakis, d'Eglon, d'Hébron et de Beer-Schéba. A l'ouest, elle s'étendait jusqu'à environ 8 kilomètres de la Méditerranée, et à l'est, jusqu'à 8 kilomètres de l'extrémité sud de la Mer Morte.

Une troisième région fut également conquise, vers le nord, celle-là. Elle comprenait les villes de Beth-Schan, Hatsor et Dan. Elle s'étendait d'est en ouest, allant de 8 kilomètres à l'est du Jourdain jusqu'à 8 kilomètres de la Méditerranée. Au sud, elle était à environ 16 kilomètres de Beth-Schan, et au nord, à 16 kilomètres de Dan.

Cette guerre de conquête eut des conséquences incalculables.

Nous en bénéficions, nous aussi, car c'est cette petite nation, Israël, qui nous a donné la Bible et Jésus-Christ. Dans un sens, nous pouvons dire que les Israélites combattirent pour nous. Les valeurs que nous considérons comme précieuses nous ont été transmises par eux.

Quelles sont-elles? La valeur de l'individu, l'importance du foyer, le culte du vrai Dieu qui est le Créateur, le Père de tous. Il nous semble que cette guerre, qu'ils combattirent, a eu davantage d'effet sur notre vie que les autres batailles qui furent livrées par la suite.

### **Le partage du pays. Josué 13-24**

Après la conquête du pays, chacune des tribus reçut une certaine partie du territoire de Canaan. Ceci représentait un héritage à la fois spirituel et géographique. Les Lévites n'eurent pas de terres mais il leur fut donné 48 villes et leurs environs. On garda le nombre total de douze tribus-celle de Lévi ayant été éliminée-en divisant la tribu de Joseph en deux, ce qui donna la demi-tribu d'Ephraïm et la demi-tribu de Manassé. Dieu lança un appel à Josué: «le pays qui te reste à soumettre est très grand» (Josué 13/1), et c'était là un défi approprié car les frontières qui nous sont décrites dans Josué 13 ne furent atteintes qu'à l'époque de Salomon, 500 ans plus tard.

### **CANAAN, UN DON DE DIEU À SON PEUPLE**

La terre appartient à l'Eternel (Exode 9/29), qui la distribue comme il veut. C'est ainsi que, dans sa souveraineté, il a destiné le sol de Canaan à la postérité d'Abraham (Genèse 12/7).

Puisque le pays est conquis, le peuple doit s'y établir et jouir pleinement de toutes ses ressources : « Vous prendrez possession du pays et vous vous y établirez, car je vous ai donné le pays pour qu'il soit votre propriété » (Nombres 33/53).

Dieu charge Josué d'effectuer le partage du pays et de pourvoir chaque tribu de son territoire (13/7).

Comme nous le verrons plus loin, ce partage se fera en deux temps: une première fois à Guilgal (14/6) et une deuxième fois à Silo (18/1).

### **QUELLES ÉTAIENT LES TRIBUS QUI RESTAIENT À POURVOIR?**

a) Le chapitre 1 nous a rappelé que les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé avaient déjà reçu leur part à l'est du Jourdain (13/8 ; Nombres 32/16-32).

b) En outre, Dieu avait fait savoir à Moïse, puis à Josué, que la postérité de Lévi ne recevrait pas de territoire en Canaan, mais seulement des villes éparpillées dans tout le pays. 13/14: « La tribu de Lévi fut la seule à laquelle Josué ne donna point d'héritage. »

c) Par contre, les deux fils de Joseph, Ephraïm et Manassé devaient être dotés chacun d'une part. Jadis, Joseph sauva le peuple d'Israël. Dieu s'en souvint qui le bénit et lui accorda une postérité nombreuse (17/ 4,6), accomplissant ainsi la prophétie de Jacob : «Joseph est le rejeton d'un arbre fertile » (Genèse 49/22). De plus, et en accord avec la prophétie de Genèse 48/22, l'Eternel promit de lui accorder la double part qui revenait d'ordinaire à l'aîné et que Ruben avait perdue à cause de son inconduite. La descendance de Joseph reçut donc un double héritage (un pour Manassé et un pour Ephraïm).

d) D'après ce qui précède, neuf tribus et demie doivent se partager la Palestine proprement dite, à l'ouest du Jourdain (13/7).

### **Voici la liste de ces tribus :**

Siméon	Dan	Issacar
Juda	Aser	Nephtali
Ephraïm	Benjamin	Zabulon
la demi-tribu de Manassé		

### **COMMENT EUT LIEU CE PARTAGE ?**

Les partages d'héritage sont très souvent la source de graves conflits, même dans les familles chrétiennes apparemment les plus unies. Ici, la distribution des territoires, chose fort délicate, devait se faire dans les meilleures conditions possibles pour donner satisfaction à l'ensemble des tribus et surtout mettre Josué à l'abri de tout reproche.

Josué eut la sagesse de ne prendre aucune initiative pour mener à bien cette tâche délicate, mais il se conforma aux ordres reçus d'en-haut. C'est Dieu lui-même qui fixa les conditions de ce difficile partage.

### **1° PREMIÈRE RÉGLE :**

La dimension du territoire attribué à chaque tribu est en fonction de sa population.

Autrement dit, les tribus les plus nombreuses recevront les plus grandes parts, car il serait injuste de les mettre à l'étroit tandis qu'on doterait une poignée d'hommes d'un vaste pays. « Vous partagerez le pays par le sort selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez une portion plus grande, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez une portion plus petite » (Nombres 33/54). Josué respecta ce principe d'équité. L'expression selon leurs familles, répétée pour chaque tribu (13/15, 24, 29 ; 15/20 ; 16/5 ; etc.), signifie : selon le nombre et l'importance des familles qui composent chaque tribu (rapprocher Nombres 26/53 et 33/54 : selon leur famille = selon le nombre des noms).

Les fils de Joseph (Ephraïm et Manassé, 17/17) furent les seuls à se plaindre. Très nombreuses, ces tribus prétendirent avoir reçu trop peu : « Les fils de Joseph parlèrent à Josué et dirent: «Pourquoi nous as-tu donné en héritage un seul lot, une seule part, tandis que nous formons un peuple nombreux» (17/14) Ce reproche était injustifié car les fils de Joseph reçurent un territoire suffisant, mais leur paresse et leur incrédulité les empêchaient d'en prendre entièrement possession. Josué leur conseille de défricher la montagne d'Ephraïm, couverte de forêts (v. 15) et de chasser eux-mêmes les Cananéens de la plaine, sans se laisser intimider par «leurs chars de fer ». La paresse ou le doute nous privent toujours de la pleine jouissance des biens de Dieu (17/17). Cet incident met en relief l'impartialité de Josué car, membre d'Ephraïm, il n'accorda pas de faveur à sa propre tribu.

### **2° DEUXIÈME RÉGLE :**

Les parts sont tirées au sort. Les régions d'un pays sont inévitablement d'inégale valeur. En Palestine, plus qu'ailleurs, apparaissent les différences lorsqu'on compare, par exemple, la plaine fertile de Jéricho à la contrée quasi désertique du sud.

Pour éviter tout conflit, Dieu ordonne le tirage au sort devant la tente d'assignation (18/6 ; 19/51). Sage mesure. Ainsi tout Israël sait que la distribution des parts n'est pas l'affaire de Josué mais celle d'un Dieu souverain. Il n'y a donc qu'à se soumettre dans la reconnaissance (Nombres 33/54) : « Donne seulement cet héritage par le sort à Israël comme je te l'ai prescrit » (13/6).

Josué se conforma à l'ordre de l'Eternel : « Josué Jeta pour eux le sort à Silo, devant l'Eternel » (18/10). Le Tabernacle avait été dressé à Silo (18/1).

Dieu ne distribua pas les parts « au petit bonheur». Il tint compte des désirs et des besoins de chacun, mais surtout de la conduite des fils de Jacob, en accord avec la prophétie de Genèse 49 qu'il avait inspirée.

### **3° TROISIÈME RÉGLE :**

Chaque tribu doit s'intéresser au partage et prendre possession de son territoire.

Dieu ne donne rien aux négligents ou aux passifs. A cause de l'inertie de certaines tribus, le partage dut se faire en deux temps: d'abord à Guilgal et ensuite à Silo (14/6 et 18/1).

a) Juda et Joseph (Ephraïm et Manassé), les deux tribus rivales, furent les premières à prendre possession de leur sol. Cet empressement s'explique par la présence des deux hommes de Dieu : Caleb, le chef de la tribu de Juda (Nombres 34/19), et Josué l'ancien chef de la tribu d'Ephraïm (Nombres 13/8). Ces hommes énergiques prirent sans aucun doute l'initiative d'agir (ch.14).

b) Les autres tribus (18/2) se montrèrent négligentes, perdirent du temps et s'attirèrent les reproches de Josué: «Josué dit aux enfants d'Israël : Jusques à quand négligeriez-vous de prendre possession du pays» (18/3).

Précieuse leçon qui nous incite à sortir de notre passivité pour recevoir tout ce que Dieu nous donne en partage.

### **4° QUATRIÈME RÉGLE :**

Le tracé des parts est fait par des membres de chaque tribu et non par Josué.

« Choisissez trois hommes par tribu et Je les ferai partir. Ils se lèveront, parcourront le pays et reviendront auprès de moi. Ils le diviseront en sept parts» (18/5). « Vous donc, vous tracerez un plan du pays en sept parts et vous me l'apporterez ici » (18/5). Ce qui fut chose faite (18/9).

### **CONCLUSION.**

Toutes ces mesures étaient sages, parce qu'elles mettaient Josué à l'abri des reproches et satisfaisaient l'ensemble des tribus d'Israël. Ce difficile partage n'engendra aucun conflit. Il fut équitable, impartial, sans fausse note car, en définitive, il était l'oeuvre de Dieu. Bien des problèmes douloureux seraient évités lors de partages d'héritages si l'on prenait de telles précautions.

### **QUELLES FURENT LES TRIBUS LES PLUS EMPRESSEES À PRENDRE POSSESSION DE LEUR HÉRITAGE ?**

Un premier partage eut lieu à Guilgal (14/6) et concerna seulement les deux plus importantes tribus, Juda et Joseph, pour la seule raison qu'elles montrèrent beaucoup d'empressement à recevoir leur territoire respectif (empressement qui apparaît dans la phrase: « Les fils de Juda s'approchèrent de Josué»). A cause de cela, le pays de Canaan fut divisé en deux parties : Juda obtint le sud, et Joseph (Ephraïm et Manassé) le nord. La ligne frontière passait par Jéricho, Béthel, Beth-Horon et Guézer.

### **1° LA TRIBU DE JUDA.**

Le chapitre 15 fournit des détails sur le vaste territoire qui leur fut alloué : les v.2 à 12 en fixent les limites, et les suivants (v. 21 à 63) donnent la liste des villes importantes qui leur échurent. Dans cette énumération, l'auteur sacré suit un ordre remarquable. Il adopte quatre grandes divisions et indique successivement :

- v. 21-32 : Les villes du Midi (ou Négev) sur les frontières d'Edom.
- v. 32-47 : Celles de la plaine de Séphéla.
- v. 48-60 : Celles de la montagne.
- v. 61-62 : Celles du désert.

C'est à l'occasion de ce partage que Caleb, âgé de quatre-vingt-cinq ans, demanda et obtint Hébron. Les motifs de sa requête sont touchants. Cette région était peuplée de géants redoutables (les Anakim), retranchés derrière de puissantes forteresses (14, 12). Il fallait un homme de foi pour en venir à bout... et c'est Caleb qui se proposa, demandant comme une faveur de chasser ces peuplades. Celui qui, Jadis, parla de victoire à un peuple effrayé par les Anakim (Nombres 13/28,30) les mit en déroute avant de mourir: «Caleb chassa les trois fils d'Anak»(Juges 1/20).

## **2° LES TRIBUS DE JOSEPH (Ephraïm et Manassé).**

Elles occupèrent le nord du pays. Le chapitre 16 fixe les limites de la part d'Ephraïm et le chapitre 17 celles de la demi-tribu de Manassé.

### **LE PARTAGE COMPLEMENTAIRE.**

Les sept autres tribus ne furent pas pourvues à cause de leur négligence ; aussi, Josué le leur reprocha-t-il publiquement à Silo, où se fit le nouveau partage (18/1).

Dans ce partage complémentaire, il faut retenir que les tribus de Juda et de Joseph restèrent dans leurs limites, au sud pour Juda et au nord pour les fils de Joseph (18/5).

Seule la frontière commune fut changée. Les tribus de Dan et de Benjamin s'installèrent entre les deux grandes familles rivales et ainsi servirent de tampon, prévenant d'éventuels affrontements. C'est ainsi que Jérusalem passa des fils de Juda aux Benjamites (15/63 et 18/28) : « La part qui échet par le sort aux fils de Benjamin avait ses limites entre les fils de Juda et les fils de Joseph » (18/11).

Le partage s'acheva bientôt, et chacun reçut de Josué le territoire qui lui était échu (18/10). Chaque tribu en prit possession et s'y installa. Ainsi finissait la vie patriarcale et nomade de tout un peuple : « C'est ainsi que l'Éternel donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères : ils en prirent possession et s'y établirent » (21/43).

## **LES TRIBUS D'ISRAËL.**

### **1° LA TRIBU DE RUBEN (13/15-23).**

Cette descendance reçut en partage le royaume de Sihon, situé à l'est de la mer Morte et limité au sud par un torrent : l'Amon. Hesbon, la capitale de Sihon, était la ville principale de ce pays montagneux (monts Nébo et Pisga). Le récit de la conquête de cette contrée dans Nombres 21/21-26.

A cause de son inconduite, Ruben, le fils aîné de Jacob, perdit le privilège que lui conférait son droit d'aînesse (à savoir, une double portion d'héritage, laquelle fut accordée à Joseph en la personne de ses deux fils, Ephraïm et Manassé). Reléguée aux confins des possessions israélites, cette tribu vécut sans gloire et ne joua pas de rôle important dans l'histoire d'Israël.

### **2° LA TRIBU DE GAD (13/24-28).**

Situé en Jordanie, ce territoire avait pour limites la tribu de Ruben au sud et le Jourdain à l'ouest, jusqu'au lac de Génésareth (v. 27). Il est constitué par un plateau qui tombe à pic sur la plaine du Jourdain.

Ville importante : Jaser.

### **3° LA DEMI-TRIBU DE MANASSE (13/29-31).**

Cette demi-tribu reçut la partie nord du royaume de Og, roi de Basan. Elle avait pour frontières, au nord, l'Hermon et la Syrie, à l'ouest le cours supérieur du Jourdain jusqu'au lac de Génésareth et au sud, la tribu de Gad.

Edrei, l'ancienne capitale de Og, et Ramoth en Galaad sont les villes principales de ce territoire montagneux, autrefois réputé pour ses forêts de chênes.

### **4° LA TRIBU DE SIMEON (19/1-9).**

Elle occupait l'extrême sud de la Palestine, le Négev, ou « pays desséché ». De toutes les tribus d'Israël c'est, visiblement, la moins bien partagée, car ce sol montagneux à la limite du désert est peu fertile. C'est la région des nomades. Beer Sbéba est la ville importante de ce territoire. Comme celle de Ruben, cette tribu joua un rôle effacé dans l'histoire du peuple de Dieu. A ce sujet, il faut se souvenir que la prophétie de Jacob adresse d'amers reproches à Siméon et ne promet que châtements.

### **5° LA TRIBU DE JUDA (ch. 15).**

Elle possédait un vaste territoire allant de la plaine des Philistins à la mer Morte. Au nord, sa frontière commune avec les tribus de Dan et de Benjamin est fixée avec précision par le texte : elle part de l'embouchure du Jourdain et passe au sud de Jéricho, de Jérusalem et du torrent de Sorec. C'est une région montagneuse, qui descend à l'ouest en pente douce vers la Méditerranée.

Le versant, en direction de la mer Morte, est abrupt et désertique. Hébron, la ville importante de ce territoire, fut donnée à Caleb (14/13).

Juda tient sans contredit la première place parmi les autres tribus, comme l'avait annoncé Jacob (Genèse 49/8-10). De cette descendance devait sortir le Messie. Avec David et sa postérité elle occupa le trône, et par le Fils de Dieu, elle conserve le sceptre jusque dans l'éternité (Genèse 49/10).

#### **6° LA TRIBU DE BENJAMIN (18/11-28).**

Ce petit territoire, situé entre Juda, Ephraïm et Dan, occupait une place privilégiée au centre de la Palestine.

Elle possédait les villes les plus célèbres de la Bible: Jérusalem, Béthel, Jéricho, Gabaon, et d'autres. Dans sa prophétie (Genèse 49/27), Jacob souligne le caractère belliqueux des fils de Benjamin. Le plus illustre des Benjamites fut l'apôtre Paul qui, avant sa conversion, «persécutait à outrance l'Eglise de Dieu». Il se signala plus tard en étant le plus combatif et le plus intrépide des évangélistes.

#### **7° LA TRIBU DE DAN (19/40-48).**

Autre petit territoire, situé entre Juda au sud et Ephraïm au nord, comprenant la partie septentrionale de la plaine côtière très fertile de Séphéla, ainsi que les premiers contreforts de la montagne. Ekron et Japbo Qaffa) sont ses villes principales. Samson fut le héros de cette tribu.

#### **8° LA TRIBU D'EPHRAÏM (chap. 16).**

Elle occupait un territoire assez étendu allant du Jourdain à la Méditerranée, au centre de la Palestine. Elle comprenait une partie de la plaine de Saron et la presque totalité des montagnes de Samarie (monts Ebal et Garizim).

Ville importante : Silo.

Mécontents de leur part, les fils d'Ephraïm se plaignirent auprès de Josué, prétendant avoir reçu trop peu, compte tenu de leur population. Non sans ironie, Josué leur conseille de défricher les forêts qui couvraient les montagnes d'Ephraïm (17/14-18). Rappelons que Josué est membre de cette tribu, qu'il n'a nullement favorisée au partage. Cet incident en est la preuve.

#### **9° LA DEMI-TRIBU DE MANASSE (territoire occidental, ch.17).**

Son territoire, compris entre la tribu d'Ephraïm au sud et celles d'Aser et d'Issacar au nord, allait du Jourdain à la Méditerranée (17/10). Cette région est largement ouverte sur la mer par la plaine fertile de Saron.

Ville importante : Sichem.

#### **10° LA TRIBU D'ISSACAR (19/17-23).**

Elle occupait la grande plaine de Jizréel (ou de Meggido), large plaine fertile arrosée par le Kison. La prophétie de Jacob (Genèse 49/14-15), qui promettait l'abondance à cette descendance, se réalisa pleinement.

Ville importante : Jizréel (18).

#### **11° LA TRIBU D'ASER (19/24-31).**

Son territoire s'étendait le long de la côte et allait du Carmel au Léontès (rivière qui coule au pied du Liban).

Villes importantes: Dor et Tyr.

#### **12° LA TRIBU DE ZABULON (19/10-16).**

Etablie au centre de la Basse Galilée, son territoire est montueux, atteignant 566 mètres au Thabor. Ce pays eut la gloire d'abriter l'enfance et la Jeunesse de notre Seigneur à Nazareth.

Les villes mentionnées dans le ch.19 sont peu connues (Rirnmon, Gath Epher, etc.).

#### **13° LA TRIBU DE NEPHTALI (19/32-39).**

Elle s'installa au nord-est de la Palestine, à l'est du Jourdain et du lac de Tibériade au sud.

Villes importantes : Hatsor et Kédescb.

## **CONCLUSION.**

Les chapitres qui précisent les limites de ces différentes tribus se terminent par la remarque suivante: «De toutes les bonnes paroles que l'Eternel avaient dites à la maison d'Israël, aucune ne resta sans effet: toutes s'accomplirent» (21/45). Un bel hommage rendu à la fidélité de Dieu !

## **POURQUOI LA TRIBU DE LÉVI NE REÇOIT-ELLE PAS DE TERRITOIRE ?**

### **1° PREMIERE RAISON.**

Parce que la tribu de Lévi appartient à l'Eternel à la place de tous les premiers-nés d'Israël. Ils étaient, depuis l'Egypte, la propriété de Dieu : «Voici,j'ai pris les Lévites du milieu des enfants d'Israël, à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël et les Lévites m'appartiendront» (Nombres 3/12). « Car tout premier-né m'appartient. Le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés d'Egypte,Je me suis consacré tous les premiers-nés d'Israël, tant des hommes que des animaux: iis m'appartiendront (Nombres 3/13; voir aussi les v.41, 48).

### **2° DEUXIEME RAISON.**

Cette tribu, entièrement consacrée à l'Eternel, devait être sans souci des biens terrestres, afin de mieux se vouer au service de Dieu (Nombres 3/5-6). Elle recevait tous les biens de Celui qui était « son héritage » (13/3 3).

Puisque tout chrétien appartient à un « royaume de sacrificateurs » (Apocalypse 5/10), il ne poursuivra pas les biens de ce monde, mais placera sa confiance en Celui qui a promis de «pourvoir à tous ses besoins avec gloire» (Philippiens 4/19).

### **3° TROISIEME RAISON.**

Les Lévites n'ont pas reçu de territoire, afin qu'ils soient placés d'emblée en dehors de toutes les compétitions terrestres qui n'ont pas manqué de surgir en Israël. N'excitant la Jalousie de personne, ne possédant pas d'armée, ne Jouant pas de rôle politique, ils pouvaient réellement être au service de la nation tout entière.

Ils assuraient ainsi l'indépendance du sacerdoce et ne le compromettaient pas dans les affaires d'ici-bas.

## **OU VONT HABITER LES LEVITES ?**

Si les Lévites ne sont pas « du monde», ils vivent bel et bien «dans ce monde» et doivent avoir quelque part un pied à terre pour s'installer, eux et leur famille.

a) Ils reçoivent quarante-huit villes et leurs banlieues (Nombres 35/1-5 ; Josué 21/41-42).

b) Ces quarante-huit villes sont prises sur la part des autres tribus qui les cèdent au prorata du nombre de cités qu'elles possèdent déjà : « Les villes que vous donnerez sur les propriétés des enfants d'Israël seront livrées en plus grand nombre par ceux qui en ont le plus, et en plus petit nombre par ceux qui en ont moins; chacun donnera de ses villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il possédera» (Nombres 35/8). « Les enfants d'Israël donnèrent alors aux Lévites sur leur héritage les villes suivantes et leurs banlieues... » (21/3).

c) Ces villes sont désignées par le sort et réparties comme suit entre les fils de Lévi :

- Les descendants d'Aaron reçoivent treize villes (21/19), dont Hébron et Gabaon.
- Les autres descendants de Kébatb ont en partage dix villes (21/26), dont Sichem est la plus connue.
- Les descendants de Guerschon reçoivent treize villes (21/33).
- Les descendants de Mérari se voient adjuger douze villes (21/40).

## **QUELLES SONT LES RESSOURCES DES LEVITES ?**

Les Lévites recevaient de l'Eternel les dîmes (Deutéronome 14/22-29), les premiers-nés du bétail et les prémices (Deutéronome 26/2, 11 et 18/4), les sacrifices (Josué 13/14), les champs consacrés à Dieu et les choses dévouées par interdit (Lévitique 27/21 et Nombres 18/14), ainsi que le centième du butin de guerre (le cinquantième de la moitié du butin, Nombres 31/30).

C'est l'Eternel qui remet aux Lévites la plupart des richesses qui lui ont été apportées.

Si bien que le Lévite ne doit rien aux enfants d'Israël mais à l'Eternel seul qui l'a pris en charge. Quant au peuple, il n'apporte pas ses biens aux Lévites mais les offre à l'Eternel.

Ainsi, les Lévites sont dépendants de Dieu et non des hommes.

Précieuse leçon pour ceux qui déclarent : Je donne à mon Eglise, à mon pasteur, à l'oeuvre missionnaire... Il est préférable de dire : J'apporte cette offrande à Dieu.

### **Les Lévites recevaient de l'Eternel:**

a) La dîme. C'était leur principale source de subsistance : « Tu lèveras la dîme de tout ce que produira ta semence, de ce que rapportera ton champ chaque année... Alors viendront le Lévite, l'étranger.. » (Deutéronome 14/22-29).

b) Les premiers-nés et les prémices, qui constituaient la part de l'Eternel (Exode 23/19).  
« Tu prendras les prémices de tous les fruits... puis tu te réjouiras avec le Lévite » (Deutéronome 26/2, 11).  
« Tu donneras au sacrificateur les prémices de ton blé, de ton moût et de ton huile » (Deutéronome 18/4).  
Il faut noter ici que les Lévites laissaient une partie de ces offrandes aux donateurs lors des repas de fête.

c) Les sacrifices et les offrandes. L'autel constituait pour les prêtres une source abondante de revenus. D'après Nombres 18/9-10, les « choses très saintes » leur étaient réservées: « Les sacrificateurs, les Lévites, la tribu entière de Lévi... » se nourriront des sacrifices consumés par le feu en l'honneur de l'Eternel (Deutéronome 18/1). « Les sacrifices consumés par le feu devant l'Eternel, tel fut son héritage comme il le lui avait dit ».

d) Les champs consacrés à Dieu et les choses dévouées par interdit (Lévitique 27/21; Nombres 18/14).

e) Le centième du butin de guerre. « Et sur la moitié (du butin) qui revient aux enfants d'Israël, tu prendras un sur cinquante, tant des personnes que des boeufs, des ânes et des brebis, de tout animal ; et tu le donneras aux Lévites qui ont la garde du Tabernacle de l'Eternel » (Nombres 31/30).

### **CONCLUSION:**

Dieu ne laisse pas les siens dans l'indigence.

